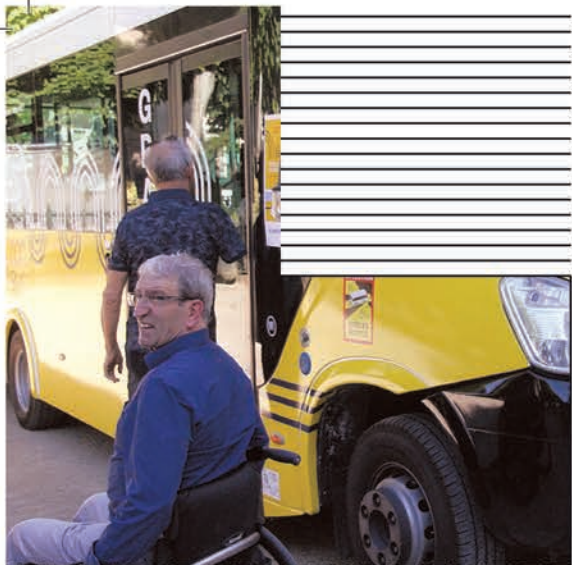




VILLEFRANCHE Infos

Bulletin
Municipal
juin 2022

N°8



« Bastibus : une révolution locale pour les mobilités »



Une partie des élus lors du lancement de Bastibus



Sommaire

Deux ans
de mandat
point par point

Netflix
va tourner
en Bastide

Du mieux
pour
l'accessibilité

Pas de déchets et encombrants dans la nature

Il est formellement interdit de jeter des déchets de travaux ou des encombrants dans la nature. Grâce à sa brigade environnement et sa police municipale, la commune est en mesure de mener des enquêtes et de retrouver les auteurs des incivilités relatives aux déchets. Les systèmes de vidéosurveillance peuvent être exploités. Tout comportement inadapté peut être signalé à la police municipale.

Tél : 05 65 65 16 46 ou 05 65 65 16 47, Portable : 06 26 76 24 34

courriel : police@villefranchederouergue.fr - Amende : 135 € (comme pour les déjections canines)

Par ailleurs, il est rappelé que les particuliers peuvent se livrer à des travaux de bricolage ou de jardinage bruyants uniquement aux jours et horaires suivants : les jours de la semaine de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 h 30, les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures, les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

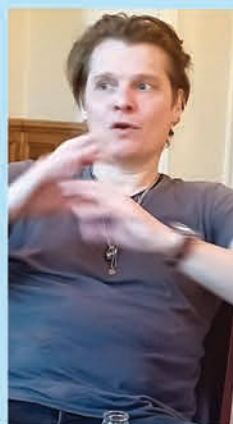
Il est interdit de brûler les déchets verts dans son jardin, cette pratique s'avérant très polluante. En cas de non respect de cette décision préfectorale, une amende de 450 € peut être infligée.

Pensez aussi à supprimer les points d'eau stagnante pour éviter la prolifération de moustiques.

La Phrase

« Cette ville (Villefranche NDLR) est pleine de trésors insoupçonnés, je croyais arriver dans une salle des fêtes, et je me retrouve dans un théâtre d'une beauté extraordinaire, c'est à la fois très excitant et idéal pour un concert intime en mode réduit : on se croirait dans une bonbonnière... »

Bénabar (avant son concert du 26 avril dernier au théâtre).



Bénabar au foyer du théâtre

Deux nouveaux conseillers municipaux

Deux nouveaux élus ont rejoint les bancs du conseil municipal.

Pour la majorité, Jonathan Bonnet succède à Natacha Duteil-Poignet à la commission jeunesse et social et à la commission éducation.

Et pour l'opposition, Georges Do Rozario remplace Patrice Calmels à la commission du personnel et à la commission urbanisme, voirie et réseaux.



Jonathan Bonnet



Georges Do Rozario

Sondage Covoiturage

En lien avec l'application PopVox et toujours sur fond de programme « mobilités » autour du lancement de Bastibus, Frédéric Pourcel élu délégué à la démocratie participative, lance un sondage en vue de mesurer l'intérêt des Villefrancoises et des Villefrancois pour le covoiturage.

Les questions seront les suivantes :

Avez-vous téléchargé l'application Popvox récemment dans le but d'utiliser le service de covoiturage ? Êtes-vous inscrit à la communauté covoiturage ?

Avez-vous déjà utilisé ce service ? Pensez-vous que la ville doit prévoir un budget communication important pour faire connaître ce service et le rendre efficace (2000 à 3000€ par an) ?

Pensez-vous que le département doit continuer de développer des aires de covoiturage ?

Trois marchés par semaine

Outre le grand marché du jeudi, deux autres marchés se déroulent dans la ville : celui du samedi matin place Notre-Dame et celui du dimanche matin place de la République.

MAIRIE DE VILLEFRANCHE

Promenade du Guiraudet
12200 Villefranche-de-Rouergue
Tél. 05 65 65 16 20

Site internet :

<http://www.villefranche-de-rouergue.fr/>

Page Facebook :

Commune de Villefranche-de-Rouergue

Dialoguez avec vos élus :

téléchargez l'application PopVox sur votre smartphone ou votre PC sur popvox.fr

L'HÔTEL DE VILLE

(services administratifs et services techniques)

ouverts au public :

du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30



Un Chaucidou comme celui qui est en cours de réalisation chemin du Sénéchal.

Chemin du Sénéchal : une approche d'aménagement concerté en cours

Tout est parti d'une pétition de riverains du secteur du chemin du Sénéchal allant du carrefour de La Combe de La Najague à la vieille côte de Fondies. Ces derniers mettaient en avant les trop grandes vitesses des véhicules passant devant chez eux.

Une fois les premiers contacts établis, des compteurs avec analyse de vitesses furent mis en place. Les conclusions sans appel mirent en exergue une moyenne pratiquée de 65 km/h au lieu des 30 km/h vitesse réglementaire des lieux.

A partir de là, plusieurs hypothèses d'aménagements possibles émergèrent. Trois ont ainsi été proposés à la "votation citoyenne" des riverains concernés, soit 50 personnes, avec un retour de près de 60 %.

Dans le prolongement, une rencontre en salle du conseil municipal regroupant 25 personnes déboucha sur une proposition novatrice alliant dispositifs modérateurs de vitesse, comme un plateau traversant, mais aussi et surtout une première sur notre territoire avec la mise en place d'un « Feu Récompense » (toujours Rouge passant au vert si la vitesse d'approche respecte la limitation imposée). « Puis, insiste le premier adjoint au maire en charge des travaux Jean-Claude Carrié, la part belle avec la mise en place d'une mobilité douce, ici un Chaucidou, qui est une révolution pour notre Ville. » Les « Chaucidous », contraction de chaussées à circulation douce, sont des routes composées d'une voie centrale pour les véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les piétons et cyclistes.



Bulletin d'information édité par la commune de Villefranche-de-Rouergue (12),
Directeur de la publication : Jean-Sébastien Orcibal,
Création-Conception-Rédaction : l'Agence JPC,
Maquette : Mat et Brillant,
Impression : Grapho 12,
Crédits photos : l'Agence JPC, Sébastien Julien, La Dépêche du Midi, Delphine Trébosc
Remerciements à Serge Gayral pour la traduction de la chronique occitane et à Dorian Cayla pour le logo,
Dépôt légal en cours.

ÉDITORIAL

Bastibus : une « révolution » locale pour les mobilités



Nous nous y étions engagés. Nous l'avons réfléchi et imaginé, nous l'avons porté, nous l'avons soutenu et défendu. À aucun moment nous n'avons relâché notre détermination de vouloir mener à bien le projet de création du premier réseau de bus urbain pour notre ville. La volonté politique, fondée sur les engagements, reste pour nous un vecteur de mobilisation. Aussi, avant d'arriver à la touche finale de sa réalisation, avons-nous activé tous les leviers possibles afin de financer « Bastibus », sans que cela n'impacte nos finances communales. Comme nous avons pu déjà l'écrire dans ces colonnes, le coût évalué autour de 350 000 € par an sera financé par le « versement mobilité. » Il s'agit d'une contribution des employeurs occupant 11 salariés et plus afin de financer des transports en commun. Grâce à ce versement mobilité, nous pourrions garantir cette gratuité totale pour nos concitoyens. Il s'agit d'un choix d'équité et de solidarité en direction de tous. Qui plus est dans cette période de turbulences où le pouvoir d'achat subit les assauts de l'inflation.

*« Il s'agit d'un choix d'équité
et de solidarité
en direction de tous nos concitoyens »*

Lancé officiellement depuis le 1er juin 2022, Bastibus représente pour notre équipe « Osons pour Villefranche » un élément prépondérant en matière de choix et d'orientation (lire en page 8, tout le volet pratique du lancement). Un des premiers principes de notre engagement consiste bien à offrir la possibilité aux habitants de la commune d'être reliés aux services publics et pour certains à leur travail. Vous le verrez, le choix de la mise en place des trois lignes a donné priorité à cette volonté.

Cette mise en service du Bastibus représente aussi pour nous un des éléments forts devant contribuer à offrir, à travers notre politique de mobilité, une plus forte attractivité à Villefranche-de-Rouergue. La notion même d'attractivité s'apparente à une chaîne où l'importance de chaque maillon est indéniable.

Aucun ne doit lâcher et tous doivent rester soudés. D'où un champ d'actions très large couvrant les secteurs de la culture (après le concert de Bénabar au théâtre, celui de Christophe Maé le 21 juillet prochain s'inscrit dans ce mouvement du retour de manifestations d'envergure ou encore le tournage de fin juin à mi-juillet de la série Netflix tirée du roman « toute la lumière que nous ne pouvons voir », du sport (avec par exemple le départ d'une étape de la course cycliste « la Route d'Occitanie » en juin 2021 et bien d'autres projets), de la communication (avec notre nouveau site internet), de l'environnement et du tourisme (avec les projets autour de l'eau ou le travail mené à l'intersaison sur les monuments historiques)... Notre quotidien, avec une ville que nous rendons plus propre, débarrassée des tags, comme la mise en valeur de ses ressources patrimoniales, sont aussi des éléments forts d'attractivité. Tout comme le grand dossier que nous ouvrons avec la végétalisation de la ville et des berges de l'Aveyron, ancrant plus que jamais notre démarche « Villefranche ville d'eau ».

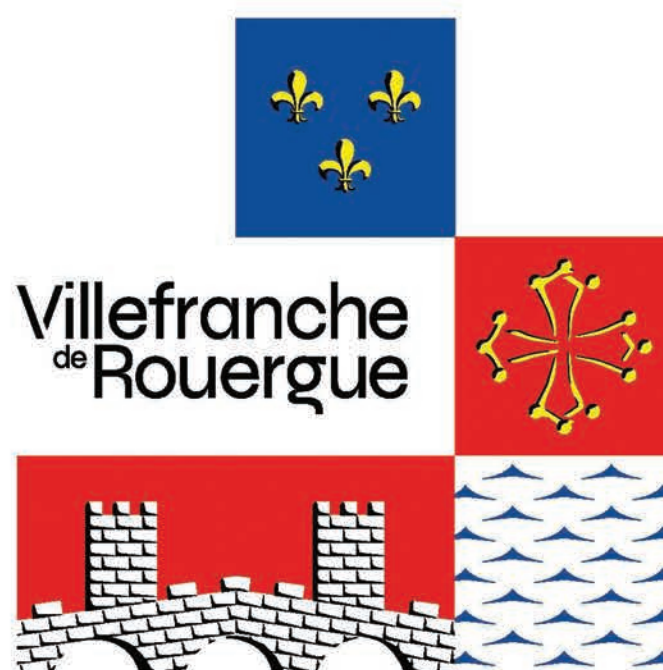
Pour moi, comme pour les femmes et les hommes élus engagés à mes côtés au sein de la municipalité, il s'agit de remettre Villefranche au niveau où on l'attend. L'attractivité doit être cette synergie conçue à partir de choses simples comme plus médiatiques, mais formant un tout afin que la cité rayonne.

Je souhaite à vous toutes et à vous tous, un bel été 2022 dans une ville animée et rayonnante, comme vous pourrez le mesurer en découvrant le programme des animations encarté dans ce numéro de Villefranche Infos.

Soyons fiers d'être Villefranchois !

Jean-Sébastien ORCIBAL

Jean-Sébastien Orcibal
Maire de Villefranche-de-Rouergue





DEUX ANS DE MANDAT

« La concrétisation de notre projet municipal est bien lancée »

« La concrétisation de notre programme municipal, pour lequel notre équipe Osons pour Villefranche a été élue en mars 2020 », est bien lancée, explique le maire Jean-Sébastien Orcibal. S'il laisse logiquement à chaque adjoint ou élu délégué le soin de mettre en avant le travail accompli dans leurs domaines respectifs (voir dans les pages suivantes), il insiste sur les avancées au niveau de différents points forts.»

« En matière de sécurité publique, comme nous nous y étions engagés les embauches de policiers municipaux ont permis de conforter dissuasion et visibilité dans les rues du cœur de la ville, nos concitoyens en mesurent l'impact dans leur quotidien », souligne le premier magistrat. L'ouverture de l'hôtel de police municipale, deuxième phase de cet engagement, viendra après travaux dans les locaux de la rue Camille Roques, conforter cette présence accrue.

Autre point fort, le travail de fourmis hors normes de nettoyage de la bastide qui a duré neuf mois. « Après vingt ans de retard pris à ce niveau, nous avons tout fait pour que l'état des rues, des places, des venelles ne heurte plus. »

Enfin, le dossier voirie, mené avec patience et diligence par le premier adjoint au maire Jean-Claude Carrié, a permis de remettre en place un vrai service voirie doté de personnel compétent et de matériel ad hoc. À tel point qu'outre les interventions sur le plan communal, des partenariats se sont tissés avec d'autres collectivités du territoire afin d'assurer pour elles ce service sur de petits chantiers, en complément de ce que font les entreprises spécialisées.

« Si un tiers du mandat est déjà accompli, les quatre années qui arrivent verront les réalisations et les concrétisations s'affirmer ».

« Si nous avons beaucoup parlé du centre historique avec de multiples interventions liées aussi aux aides émanant de différents programmes comme Action Cœur de Ville par exemple, poursuit le maire, je tiens en particulier, grâce notamment au service voirie, à bien insister sur notre préoccupation de travailler en harmonie pour l'ensemble de la commune, avec la multiplication des interventions dans les quartiers et les hameaux. »



Le renforcement des effectifs de la police municipale permet de multiplier le nombre de patrouilles dans la ville.

D'autre part, dès ce mois de juin, l'exemple le plus marquant a été le lancement de « Bastibus », premier vrai réseau urbain de bus à l'échelle de la commune et ce dans le cadre d'une politique de mobilités amorcée avec la mise en place d'une commission accessibilité, consultée sur l'ensemble de ces dossiers, à commencer pour la première voie verte avenue de Toulouse ou la création des accès adaptés au niveau de différents passages protégés. « Villefranche, ce n'est pas seulement une ville, c'est tout un patrimoine que nous nous devons, non seulement de maintenir, mais surtout d'améliorer ; à ce niveau aussi la patience est la règle car nous allons dans le détail afin que Villefranche franchisse un indispensable seuil en matière d'attractivité. »

Dans cette optique, le Maire évoque une autre approche du fleurissement et de la végétalisation de la commune : « des arbres en bac sont arrivés dans certaines rues et places. Mais ce n'est pas tout. Afin de faciliter l'entretien et de diminuer l'arrosage, nous nous orientons plus vers des plantations de graminées. » Jean-Sébastien Orcibal prend l'exemple des berges de l'Aveyron : « avec ce que nous avons fait dans le prolongement des bains douches et avec ce qui est prévu rive gauche, le vert sera particulièrement présent ».

« Si un tiers du mandat est déjà accompli, les quatre années qui arrivent verront les réalisations et les concrétisations s'affirmer », insiste-t-il.



Pendant neuf mois, les équipes municipales ont mené un chantier de fourmis hors normes de nettoyage et d'entretien du centre ville.



L'opération « Vitrites en vie » menée durant l'été 2021

DEUX ANS DE MANDAT POINT PAR POINT

Travaux et Voirie

Remise sur pied du service voirie (augmentation des travaux sur la commune, service à des communes voisines), **création de la voie verte avenue de Toulouse**, mise en place du moratoire afin de stopper les installations commerciales route de Montauban, **lancement du programme d'amélioration des entrées de ville**, réfection des jardins de la mairie, **acquisitions immobilières pour ramener des services et installer des associations en centre ville**, création d'un poste PEC afin d'assurer l'entretien et désherber les allées du cimetière Sainte-Marguerite.

Voirie : « En deux ans, nous avons réalisé autant que lors du précédent mandat »

Cheval de bataille du début de ce mandat, le long cheminement concernant une remise à niveau globale de la voirie s'inscrit dans les priorités. Ainsi, notre volonté politique, comme le rappelle Jean-Claude Carrié, premier adjoint au maire, a permis d'impulser immédiatement la création d'une équipe voirie de six personnes, une vraie renaissance pour ce service. « En deux années budgétaires, poursuit le même, nous avons déjà réalisé l'équivalent de ce qui avait été fait lors des six années du mandat précédent. C'est un choix et nous le devons aux habitants. »

A cela s'ajoute la notion de solidarité avec aussi la mise à disposition de cette équipe sur d'autres communes du territoire via des conventions de service signées avec les maires.



Un vrai service voirie a été remis en place

Personnel

Simplification de l'organigramme, basé sur le pragmatisme, la lisibilité, la transversalité, **au niveau du régime indemnitaire établissement du principe à fonction égale prime égale**, mise en place de la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) de la fonction publique, **réorganisation des équipes et élargissement des horaires d'ouverture pour améliorer le service aux usagers.**

Social / jeunesse

Gestion de la crise COVID : Atelier de confection de masques avec distribution à la population, livraisons de courses à domicile pour les personnes vulnérables durant les confinements, appels hebdomadaires durant les confinements aux personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables.

Création du réseau des associations caritatives et du réseau associatif handicap en partenariat avec la maison départementale de la solidarité et le centre social, doublage des tournées pour le portage de repas à domicile avec embauche d'un agent supplémentaire, **mise en place de commissions de travail au sein du conseil d'administration du CCAS et d'ateliers pédagogiques aux jardins partagés du CCAS**, mise à disposition de l'Hôtel de ville pour favoriser une justice de proximité en accueillant les audiences foraines du Juge des enfants, du Juge des tutelles et du délégué du procureur de la république, **relance du CLSPD avec un diagnostic sur l'état des lieux des problématiques du territoire dans le domaine de la sécurité et de prévention de la délinquance**, mise en place de réunions de travail mensuelles inter services sur les situations préoccupantes, d'un protocole d'accueil et d'accompagnement des personnes en TIG, renforcé pour les femmes et les mineurs, **l'action « vitrines en vie » : action artistique participative dans une rue de la Bastide stigmatisée par des faits de délinquance (août 2021)**, création d'un poste à mi temps d'un médiateur social pour l'accompagnement des gens du voyage en partenariat avec Village 12, **analyse socio-démographique afin d'identifier les besoins ou non pourvus en matière de besoins sociaux des plus vulnérables et d'orienter notre politique sociale**, mise en place en partenariat avec Orange d'ateliers numériques afin de favoriser l'inclusion numérique, **accompagnement et soutien des actions des associations qui luttent contre toutes formes de discriminations (semaine nationale du Refuge, des violences faites aux femmes)**, mise en place d'un groupe de travail partenarial sur l'animation sociale du Tricot, **concrétisation du projet Maison des jeunes citoyens**, création d'un poste de médiatrice sociale, jeunesse, **création du forum sur le décrochage scolaire**, développement des chantiers jeunes, **label Ville aidante Alzheimer**, mise en place des petits déjeuners de l'emploi avec FACE Aveyron, **lancement du projet de résidence étudiante.**

Gestion de la crise Ukrainienne

Afin d'accueillir au mieux les réfugiés Ukrainiens fuyant la guerre, le CCAS et les services municipaux ont recensé les propositions des habitants du territoire en matière d'hébergement. Il a aussi été mis en place des collectes de dons et de matériel, ainsi qu'un dispositif d'accompagnement spécifique allant de l'évaluation des situations à l'accompagnement sur Ouest Aveyron Communauté (accueil, logement, accès aux droits, aux soins et à l'emploi) avec la création d'un poste de coordinateur social financé par la communauté de communes. A cela s'est ajouté un temps alliant solidarité et convivialité fin mars autour de l'organisation d'une soirée caritative pour l'Ukraine avec les maisons des lycéens et des associations.

DEUX ANS DE MANDAT POINT PAR POINT

CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

Augmentation du nombre de policiers municipaux, **sécurité piétonne renforcée aux abords des établissements scolaires**, réaménagement des jardins de la mairie, **lancement du programme d'aération du centre historique**, entretien des cimetières avec l'embauche d'une personne en Parcours Emploi Compétences (PEC), **neuf mois de nettoyage de fond en combles de la bastide** (suppression des tags, entrées de venelles, petits travaux divers) afin de rendre la ville propre, 1^{ère} phase du parc du Tricot, **revêtement du City Stade du Tricot**, actions de médiation, **mise en place du stationnement gratuit en ville**, réforme de la pastille de stationnement, **attractivité numérique : nouveau site internet**, relance du compte Instagram, **création de trois pigeonniers pour lutter contre la prolifération des pigeons**, mise en place d'un partenariat avec la SPA pour la prise en charge des chats des rues, des chatons et des chiens en sortie de fourrière, **lutte contre les incivilités du quotidien (campagne d'affichage)**, mise en place d'un partenariat avec le GDSA 12 (rucher municipal) pour la fourniture de pots de miel (petits-déjeuners des écoles maternelles), **interdiction des cirques avec animaux sauvages**.

ACCESSIBILITÉ

Création de la commission accessibilité, **travaux voirie accessibilité**, mise en place de Testeurs d'accessibilité, **programme de travaux spécifiques**.



URBANISME QUARTIERS

Mise en place du Permis de louer le 1^{er} décembre 2020 (230 permis délivrés à ce jour), **création du Bureau de l'habitat afin de coordonner et valider les aides à la réhabilitation de logements dans la bastide avec visite des immeubles (Mairie, OAC, ABF, CAUE, Services de l'Etat, Action logement, ANAH...)**, réorientation du PSMV au-delà d'un règlement de conservation et de préservation du patrimoine, **prise en compte d'un projet urbain pour la bastide (aération, création de terrasses, espaces publics et privés...)**, validation du document définitif en Commission locale en décembre 2022 avant passage en Commission Nationale et lancement en 2023 de l'Enquête publique, **validation d'un avenant au Contrat Action Coeur de Ville (2021-2026) intégrant le projet municipal (cadre de vie, services publics, habitat adapté...)**, validation d'un avenant Quartier Prioritaire de la Ville (Bastide et Tricot) en prenant en compte en sus de l'habitat, **développement économique et nouvelle gouvernance, la cohésion sociale (social, culture, sports, vie associative)**, lancement en novembre 2021 du premier Appel à Projets (APP) en direction des associations (32 projets ont été déposés, **28 ont été retenus en mars 2022**).

CULTURE ET ANIMATIONS

Chantier du Pôle culturel revu et adapté par la nouvelle équipe municipale, **lancement d'animations sur le petit marché du samedi**, marché de Noël et carrousel, **baisse des tarifs de location du théâtre et de la salle des fêtes la Madeleine**, utilisation de La Chapelle Saint-Jacques pour l'exposition de la biennale de la céramique, **un nouveau festival pour la période estivale**, festival radio France Occitanie, **fête de la Musique organisée grâce à un protocole anti Covid, la seule dans le département**, préparation du Projet culturel municipal, **refonte des marchés de producteurs de l'été**, une programmation culturelle plus ambitieuse : concert de Christophe Maé.

ÉDUCATION

Participation aux conseils d'écoles dès le lancement du mandat afin d'apaiser les tensions avec les écoles et tous les partenaires, **l'attente étant très forte envers la nouvelle municipalité**, concrétisation du projet « une Atsem par classe » afin de répondre à des besoins dans toutes les écoles (exemple : sieste à 13 h 30 à la maternelle Robert Fabre), **déménagement du service scolaire**, gestion de la crise Covid : augmentation progressive des heures supplémentaires pour la désinfection des locaux selon le nouveau protocole pour arriver au niveau 3 (soit 90 heures supplémentaires par semaine dans les écoles et crèches), réorganisation des réfectoires avec distanciation et nécessité de créer un deuxième service à Pendariès, remplacement de toutes les absences et remboursement aux familles des premiers repas non pris si les enfants étaient touchés par la pandémie), **laïcité : travail mené en partenariat avec la Maison de la laïcité 12 autour d'une exposition itinérante dans les écoles primaires, au collège Francis Carco et à l'Erea de Laurière qui a conduit à la plantation de l'arbre de la laïcité en décembre 2021**, pavoisement des écoles avec la pose pour chacune d'elles d'un drapeau français et d'une plaque autour de la devise républicaine, **changements des ordinateurs grâce à la donation de la CPAM de Rodez (au total une quarantaine pour remplacer tous les ordinateurs des écoles publiques ainsi que huit et une tablette pour l'école de la Sainte-Famille)**, travaux d'entretien courant : l'enveloppe annuelle est passée de 50 000 € à 70 000 €, **les chaudières étant obsolètes, celle de l'école de la Chartreuse sera changée durant l'hiver 2022 et celle du groupe scolaire Robert Fabre en 2023-2024**, mise en place du portail famille en septembre 2021, **accompagnement du projet « une école, une vitrine » (été 2021)**, accompagnement des projets des écoles par le versement de subventions exceptionnelles (projet mosaïque à l'école maternelle Robert Fabre, projet équin à l'école élémentaire Pendariès...), **renouvellement pour deux ans du prestataire cantine, confié à CRM, dans l'attente de la mise en place du Projet Alimentaire Territorial (PAT) au niveau de la communauté de communes**, lancement des petits-déjeuners dans les écoles publiques de la commune les mardis et vendredis, **préparation de l'ouverture de la « classe dès 2 ans » en septembre 2022**, depuis le début du mandat, vigilance sur le remplacement du personnel municipal (écoles et crèches) ainsi que sur le « bien-être » au travail.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Mise en place de l'**application Popvox** qui donne la parole aux habitants pour faire évoluer leur ville ainsi que l'organisation des **budgets participatifs** qui vont faire éclore six idées citoyennes et installation des **référents de quartiers**.



Après le départ de la Route d'Occitanie cycliste en 2021, d'autres événements sportifs sont annoncés

SPORTS

Organisation de réunions plénières régulières avec les clubs, **gestion de la crise sanitaire : mises en conformité régulières des établissements sportifs et de leur fonctionnement avec les mesures sanitaires**, liens permanents avec les clubs pour les informer et leur proposer des solutions de repli, **l'obtention d'un 2e label Ville Active et Sportive qui était un objectif**, obtention de la Labellisation Terres de Jeux 2024, **l'organisation d'événements sportifs de grande ampleur : Route d'Occitanie le 11 juin 2021, candidature déposée pour les Championnats du Monde de Rugby à XIII 2025, candidature qui sera déposée pour le Tour de France 2024**, la création de Groupes de Travail ayant des objectifs ciblés, deux groupes actifs à ce jour : « Groupe de Travail conventions/subventions » : un travail de fond est mené depuis 1 an maintenant pour réviser les critères d'attribution des subventions sportives et devrait aboutir pour 2023. **S'en suivra un travail sur le conventionnement des clubs et « Groupe de Travail Complexe Henri-Lagarde » dont les résultats sont déjà visibles : Maison des Sports / Maison Marre.**

D'autres projets sont en cours sur ce groupe de travail : Aqualudis (réfection des plages / Création d'une zone sèche / Espace bien-être à étudier), **rénovation de la piste d'athlétisme (horizon 2026)**, création d'une salle de convivialité au sein de la Maison Marre, **des projets structurels / sportifs / festifs : réorganisation des services (stades rattachés à nouveau aux sports)** et renforcement des effectifs : recrutement d'un responsable de centre aquatique pour dynamiser la structure (2021), création de postes de chefs d'équipe sur les stades et au gymnase, création de 2 contrats PEC (Gymnase / Centre Aquatique), **organisation du tournoi « UFOSTREET » en partenariat avec l'UFOLEP (4 mars 2022)**, organisation de nouveaux événements sur Aqualudis : soirée ciné piscine (2021), chasse aux œufs (Pâques 2022), **travaux énergétiques réalisés sur les infrastructures sportives (dès 2022 sur le Gymnase Robert Fabre : éclairage LED, système de chauffage, menuiseries-bardages, panneaux photovoltaïques ; Salle de Nevers ; Centre Aquatique Aqualudis : remise en place de la roue de ventilation, Maison UFO-3S en partenariat avec l'UFOLEP qui sera implantée dans la bastide dès 2022 et dont la labellisation « Maison Sport Santé » est prévue pour 2023.** Une ouverture de la Journée Pass Sports à l'ensemble des clubs sportifs de la commune et répartie sur plusieurs sites, dédoublant ainsi le nombre de participants (+ de 1 000 en 2021), La Fête du Sport dont la 1ère édition se tiendra en 2022 et sera prévue annuellement à l'issue la journée Pass Sports.

Cette liste n'est pas exhaustive...



L'enveloppe annuelle des travaux d'entretien courant dans les écoles est passée de 50 000 € à 70 000 €



La sécurité a été renforcée devant les établissements scolaires.

BASTIBUS, c'est bien parti !

Le Bastibus a entamé son périple quotidien sur les trois lignes dessinées dans la commune, mercredi 1^{er} juin. L'objectif étant de permettre aux habitants, comme aux visiteurs, de se rendre, gratuitement, au plus près des services et des équipements de la commune, des zones d'activités. La route de Montauban étant desservie matin et soir afin de transporter les salariés des commerces et entreprises.

Le choix a été fait de relier la bastide, les quartiers les plus peuplés, les bâtiments municipaux, les services publics, le centre hospitalier. Mais ce service n'a pas vocation à desservir l'ensemble des 45 km² de la commune, sinon cela aurait entraîné l'émergence d'un réseau tentaculaire, très coûteux. Car si Bastibus est gratuit pour les usagers, c'est parce qu'il est financé par le versement mobilité (prélèvement concernant les employeurs de la commune comptant plus de dix salariés), sans impacter les impôts locaux. Cet engagement de campagne répond à une très grande attente de la population.

Ce service communal fonctionne du lundi au samedi (hors jours fériés) de 7 heures à 19 heures. Le point de départ des trois lignes étant la gare SNCF, une trentaine de points d'arrêt couvre le réseau et maille le territoire communal. Ils ont été créés prioritairement au niveau des collèges et lycées, des équipements sportifs, des salles des fêtes, de l'hôpital pour relier ses différents sites, de la gare en connexion avec les bus Lio, du bâtiment Interactis, des maisons de retraite, du cimetière ou encore de la gendarmerie.

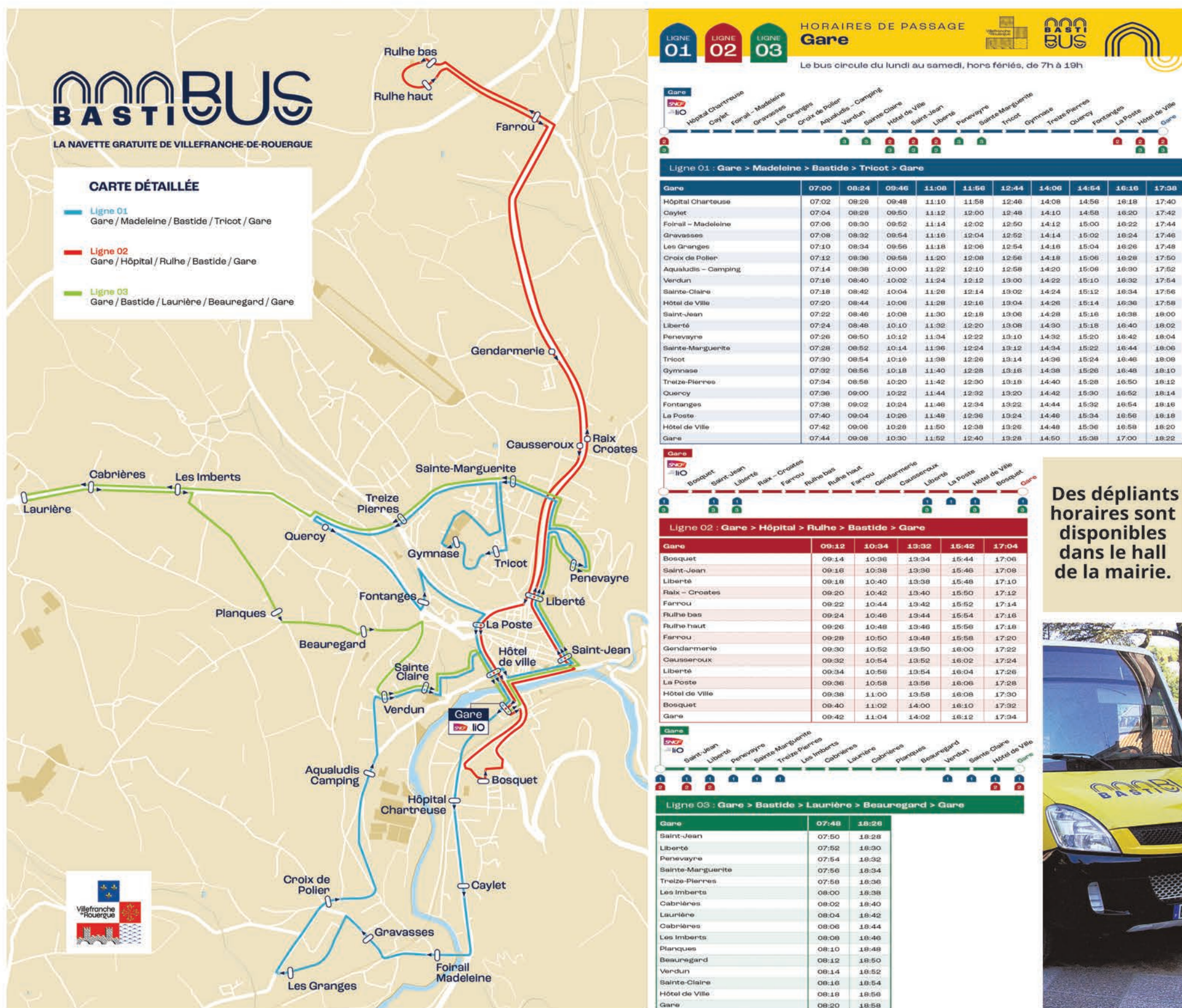
« L'attractivité étant un des points forts de nos engagements, Bastibus contribuera à accentuer celle-ci », a salué le maire Jean-Sébastien Orcibal, lors de l'inauguration.

Pour plus de détails et pour suivre les différentes évolutions se rendre sur le site internet de la commune : <https://villefranche-de-rouergue.fr/>

Le Bastibus fait l'objet d'une expérimentation sur 6 mois. Durant cette période, il est possible de faire remonter remarques, avis et suggestions concernant son fonctionnement.

Pour cela il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site ou d'adresser un courrier à l'adresse ci-dessous :

Mairie de Villefranche-de-Rouergue, M. l'adjoint au Cadre de vie, Promenade du Guiraudet 12200 Villefranche-de-Rouergue



AMÉNAGEMENTS

Du mieux pour l'accessibilité

L'accessibilité est et restera un des marqueurs du mandat. Pour preuve, dès la prise de commandes de la municipalité à la fin du printemps 2020, la commission accessibilité, portée par une volonté politique et associative, a été installée. Dans la foulée, ce sont les « Testeurs d'accessibilité » qui sont intervenus afin de mesurer les manques ou les dysfonctionnements éventuels en la matière. L'objectif était bien d'identifier les obstacles auxquels se confrontent les personnes en situation de handicap. Cette collaboration constructive entre élus autour de Laurent Foursac, en charge de la coordination de la commission accessibilité, services techniques municipaux, associations et personnes à mobilité réduite, a débouché sur une liste d'aménagements à assurer. Il en a résulté, ce printemps, la réalisation confiée à l'entreprise Eurovia, d'un chantier portant en grande partie sur l'abaissement des bordures de trottoirs afin d'adoucir la pente, voire, lorsque cela n'était pas possible, de déplacer ou de créer une nouvelle traversée de voie. Ces aménagements d'un montant financier de 29 000 €/TTC, portés par la ville, concernaient : le quai de la Sénéchaussée à proximité de la rue de la République, l'accès au Saint-Jean près du monument de la Résistance, les allées A. Briand (traversée piétonne face à l'école Notre-Dame), abaissement de bordure au niveau de la rue de l'Hôtel Dieu et sur les allées, le boulevard de Gaulle face au Vox, la place Jean Jaurès (près du monument aux morts), la sortie de la place Sarzana, la rue du 11 novembre au niveau de la place de stationnement pour personnes handicapées, près du cabinet des kinés), la rue du Moulin de la Conque, près du dentiste, la place Fontanges près du laboratoire d'analyses médicales.

La démarche va se poursuivre avec de nouveaux repérages de points à améliorer dans d'autres secteurs comme la gare. Une nouvelle campagne de travaux pouvant être entreprise dans les mois à venir.



Les équipes d'Eurovia sont intervenues sur une dizaine de points qui étaient plus que délicats pour les personnes à mobilité réduite.

Les berges de la rive droite de l'Aveyron s'additionnent



« Villefranche, ville d'eau », bien plus qu'un slogan une réalité. Car si la ville en achetant le Moulin de la Conque et son étang donnant sur la place Fontanges, entend bien rappeler avec force cette vocation autour de projets structurants, sur les bords de l'Aveyron, la promesse de campagne de créer un plan d'eau dans la traversée de la cité ou à sa proximité immédiate reste plus que jamais d'actualité. Comme pour tout projet public, le temps de la faisabilité reste suspendu à de multiples paramètres dont la collectivité locale n'est que rarement maîtresse. Aussi afin de donner du temps au temps, d'autres réalisations conjointes anticipent parfois les projets initiaux. C'est le cas avec l'extension de quelques 300 m linéaires de la promenade des berges entre les anciens Bains-Douches et la

confluence avec l'Alzou. Ce qui depuis la chaussée de la PAVA offre une promenade mettant en valeur le plan d'eau de la cité et apprécié des habitants, comme des vacanciers ou des gens de passage. Un chantier mené en interne, « grâce à la transversalité des équipes », comme le salue le premier adjoint au maire Jean-Claude Carrié en citant les services voirie, cadre de vie, espaces verts et propreté (chantier évalué à 3 000 €, hors budget temps, pour le matériel.) Les mêmes équipes étant sollicitées sur les travaux du moulin de la Conque. Il s'agit bien là d'« une reconnaissance du savoir-faire des équipes et des compétences de nos cadres, a insisté Jean-Claude Carrié ajoutant, cela nous permet de réaliser de beaux chantiers en valorisant nos équipes. »

A noter que dans un deuxième temps, une signalétique sera mise en place.

Voirie : le programme d'intervention pour 2022

Pour cette année 2022, le programme d'intervention sur la voirie mené à bien en régie par l'équipe municipale concernera le chemin des Goutelles, la rue Abbé Revel, le lotissement des Coteaux du Radel, le lotissement des Acaïas, la voie du Gymnase, le chemin de la Bégonie et le chemin d'accès au Riols.

Le programme hors régie communale portera sur : le chemin des Cabanelles, la rue Jules Foulquié, la ruelle du Bon Pasteur, la côte Pavée, le chemin Chanredon, le chemin Champ de Pierres, les Mas de Causseroux, le chemin du Mas de Fournels.

Ces programmes pourront évoluer en fonction des résultats de la consultation et en fonction du budget disponible.

Enfin pour les voies communautaires, des interventions sont programmées : avenue d'Ordiget, chemin des Cabans, chemin de Malirat, chemin du Rescoundut, chemin de la Farrède, Mas de Fournels, et les Pesquiés.

Le giratoire de l'avenue de Verdun enfin aménagé

Dans une situation « provisoire », bien antérieure à 2020, le giratoire de l'avenue de Verdun, positionné sur un axe très fréquenté entre la ville, la zone des Gravasses, le centre Aqualudis, les équipements sportifs d'Henri Lagarde, le camping, vient de faire l'objet d'un aménagement définitif. Ce dossier s'inscrivait, pour le premier adjoint au maire Jean-Claude Carrié, dans les priorités depuis l'arrivée de la nouvelle municipalité.

Or la réalisation de travaux sur les réseaux électriques en a retardé la faisabilité. Il fallait aussi bien mesurer sur le plan technique l'impact du trafic lié à certains véhicules (semi-remorques en particulier, voire plus ponctuellement convois exceptionnels) empruntant quotidiennement cet axe et surtout garantir, en dépit du peu d'espace, le meilleur franchissement du rond-point possible. Situation ayant nécessité, avec l'appui d'une entreprise locale, des essais grandeur nature qui se sont avérés concluants. Ces aménagements désormais terminés



confortent et la sécurité, et la fluidité de la circulation. La structure même de la chaussée ayant bénéficié d'un renforcement afin de supporter de manière durable le dense trafic. Réalisé par l'entreprise Eurovia, ce chantier porté par la commune et aidé par l'État, aura coûté 30 000 €/HT.

Focus

Succès pour la voie verte

Aussitôt ouverte, aussitôt convaincante. La « voie verte » de l'avenue de Toulouse (située entre le feu tricolore de l'avenue Vincent Cibiel et le rond-point de Carrefour) a de suite conquis les usagers. Qu'ils soient piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant, ou familles avec poussettes, le concept semble faire l'unanimité. Des prolongements sont déjà en réflexion.

ATTRACTIVITÉ

Netflix pose ses caméras en bastide et remonte le temps

Entre la fin de ce mois de juin et le mois de juillet, le cœur de la ville battra au rythme des équipes de la chaîne Netflix qui tourneront, grâce à l'impulsion d'Occitanie films, place Notre-Dame et place de la Fontaine, une mini-série adaptée du roman d'Anthony Doerr "Toute la lumière que nous ne pouvons voir".

Avec ses arcades, les toits de tuiles rouges, la prédominance du clocher-porche et sa perspective dégagée, la place Notre Dame porte en elle un brin de cette Espagne voisine. Cela n'avait pas échappé à l'écrivain André Malraux qui avait repéré ce vaste espace en cœur de bastide « une place montante à couverts, liée à l'image hispanique des cités andalouses. » Pour mémoire, engagé dans les Brigades internationales combattant aux côtés des forces républicaines espagnoles, Malraux écrit en 1937, en direct sur le front de cette guerre d'Espagne fratricide, son incroyable roman « L'Espoir ».

Après bien des péripéties de tournage du film qu'il a adapté de son texte « Espoir, sierra de Terruel » dans l'Espagne fracturée par la guerre civile, en 1939, son équipe fuyant Barcelone prise par les nationalistes de Franco, posera ses caméras à Villefranche. Lorsque la capitale catalane, ultime rempart républicain, tombe aux mains de Franco en janvier 1939, onze scènes sur trente-neuf restaient encore à tourner. De retour en France, Malraux termine le film à Joinville et à Villefranche-de-Rouergue, dont la place Notre-Dame devient pour l'occasion celle de Linás.

Des retombées évidentes

Pour l'instant, l'histoire ne dit pas si les furtives images en noir et blanc de la ville écrasée par la canicule ont inspiré le réalisateur de la série Netflix, Shawn Lévy. Toujours est-il qu'avec l'appui de l'agence du cinéma et de l'audiovisuel en Occitanie « Occitanie films », il a flashé sur la bastide et tout particulièrement sur la place Notre-Dame, la place de la fontaine, un bout de la rue Bories et d'autres artères adjacentes.

Cette mini-série au casting XXL renvoie, à travers l'histoire de Marie-Laure, une adolescente aveugle, et de Werner, un soldat allemand, aux années sombres de la Seconde Guerre Mondiale et de la France occupée. Villefranche-de-Rouergue et Saint-Malo en seront les deux lieux de tournage. Aussi, depuis de nombreuses semaines sur le terrain en repérage, mais aussi en coulisses, les équipes de la réalisation, des décors, du casting, de la production s'activent pour aller crescendo jusqu'au 20 juillet, voire plus.

Les retombées économiques seront évidentes : 1500 figurants, dont certains pour de petits rôles, ont été embauchés. L'hébergement représente un autre volet important : gîtes, chambres d'hôtes, et hôtels de la commune ont été réquisitionnés, les



ateliers de fabrication pour les décors et certains costumes seront installés sur place...

Le coup de projecteur sur Villefranche grâce à cette opération s'inscrit dans la politique d'attractivité voulue par l'équipe municipale. Il s'agit bien là d'une première étape dont les effets seront indéniables. Avec la mise en place des décors, certains secteurs seront complètement métamorphosés, de quoi donner une image nouvelle et relookée de la bastide. Et des idées... D'autant que certains décors conçus sur place dans un esprit « Belle époque », en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France, resteront pérennes. Et susciteront, à n'en pas douter, la curiosité de nombreux visiteurs.

De plus, compte tenu de la période touristique au cours de laquelle le tournage aura lieu, la production assure que tout sera fait au mieux pour réduire au maximum les désagréments, notamment au niveau des commerçants sédentaires dans la ville ou non sédentaires et producteurs sur le marché.

« Villefranche ne pouvait pas laisser passer une telle opportunité », insiste le maire Jean-Sébastien Orcibal.

Un casting XXL

Outre les cinq cents figurants issus de la commune et de son proche territoire, Mark Ruffalo (Hulk) et Hugh Laurie (Docteur House) tiendront le haut de l'affiche avec à leurs côtés Louis Hoffman (acteur allemand de 25 ans qui interprétera Werner, le soldat allemand) et Aria Mia Loberti (une jeune femme non professionnelle atteinte d'achromatopsie), jouera le rôle de Marie-Laure, l'adolescente aveugle. « Trouver une actrice pour incarner l'émblématique Marie-Laure – une jeune femme aveugle dont la plus grande force est la ténacité de son espoir et la puissance de sa voix sur les ondes en temps de guerre – n'était pas un mince défi », a déclaré le producteur de Netflix Shawn Levy. « Nous avons parcouru le monde et examiné des milliers d'auditions, a-t-il détaillé ajoutant, nous n'avons jamais pensé que notre chemin mènerait à quelqu'un qui non seulement n'a jamais joué professionnellement, mais n'a jamais été auditionné auparavant. Ce fut un moment à couper le souffle lorsque nous avons vu pour la première fois Aria Mia Loberti, qui est à la fois une interprète naturelle et une défenseuse de l'équité et de la représentation des personnes handicapées. J'ai hâte de raconter cette belle histoire avec elle au centre. »

Shawn Levy, Dan Levine et Josh Barry assureront la production exécutive de la série pour 21 Laps Entertainment. La société de production compte à son actif le phénomène mondial primé aux PGA Awards « Stranger Things », ainsi que la série Netflix à succès « Shadow and Bone », la saga « Grisha » et le film plébiscité « Free Guy », sorti récemment. Steven Knight endossera également le rôle de producteur exécutif. Joe Strechay (See, The OA) agira en tant que producteur associé et consultant en matière de cécité et d'accessibilité.

EDUCATION

La «classe dès 2 ans» ouvre à la rentrée

Dans le cadre de son programme politique, la nouvelle équipe municipale mettait en avant le projet d'ouverture d'une classe de « toute petite section » proposant un accueil adapté aux enfants dès deux ans. Elle ouvrira dès la rentrée de septembre 2022 après le feu vert donné par l'Éducation Nationale pour la prochaine année scolaire.

L'idée a fait plus que suivre son chemin depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale, fin mai 2020. En lien avec la redynamisation du centre-ville et les actions menées dans le cadre du Contrat de ville, la création d'une classe pour les enfants dès 2 ans au sein du groupe scolaire Pendariès, s'inscrit dans cette logique. Il s'agit bien, grâce à un fonctionnement adapté permettant une entrée progressive de l'enfant vers l'école maternelle, de mettre en avant le vivre ensemble et d'amorcer les premiers apprentissages. Le tout dans un environnement où l'accompagnement à la parentalité trouvera toute sa résonance.

Comme en témoigne Martine Razavi, conseillère déléguée en charge des écoles et de la petite enfance: « si les enfants du Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) seront prioritaires, nous veillerons à ce qu'il y ait le plus de mixité possible. » On le sait, la paupérisation de certaines familles vivant dans ce quartier ne facilite pas toujours les relations avec l'école et le corps enseignant. Avec à la clef des répercussions sur la scolarité et la réussite scolaire. Tout l'enjeu est là : permettre aux enfants dès leur plus jeune âge de voir s'ouvrir les portes de leur avenir. Les effets positifs de ce dispositif sur les apprentissages enclenchent une meilleure chance de réussite scolaire. Sa complémentarité, et les partenariats qui peuvent en découler, avec les autres services de la petite enfance gérés par la ville de Villefranche notamment, représente un levier de réduction des inégalités.

D'un point de vue pratique, cette classe qui pourra accueillir jusqu'à 24 enfants, intégrera l'école maternelle du groupe scolaire Pendariès. Cet été, les locaux seront aménagés par les services municipaux de façon à être adaptés à cette génération d'âge. Dans ce dossier travaillé main dans la main entre la DASEN, la CAF, l'équipe municipale et le service scolaire, il est prévu que la classe soit ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30. La séparation enfant-famille devant être progressive, lors des deux ou trois premières semaines, les parents pourront passer un peu de temps avec leurs enfants dans la classe. Sur ce plan, comme sur le temps de fréquentation, certaines modalités feront l'objet d'échanges entre l'enseignant, les parents et la directrice en tendant vers une approche plus individualisée si besoin. Certes évolutif, le rythme d'accueil, pensé en concertation avec l'équipe pédagogique, débutera par un temps non complet de 3 à 6 demi-journées par semaine. Les temps périscolaires étant communs avec les autres élèves de l'école maternelle.



Afin de mener à bien ce projet de «classe dès 2 ans», une enseignante à temps complet a été recrutée par l'Éducation Nationale. Elle sera épaulée par une éducatrice de jeunes enfants (EJE) dont le poste est subventionné à 80% par la CAF et un agent territorial spécialisé des écoles des écoles maternelles (ATSEM) embauché par la ville.

Pour l'heure, comme le précise Martine Razavi : « le temps est aux recrutements des futurs petits écoliers. » Il s'articule autour d'un moment d'échange fort avec les familles, avec aussi une demande précise sur la future scolarisation des enfants après leur passage par la «classe dès deux ans». « On voit qu'en suivant, les parents ne les inscriront pas forcément à Pendariès, mais iront plutôt vers les deux autres groupes scolaires implantés au plus près de leurs lieux de résidence », tranche-t-elle. Fin août, l'équipe pédagogique recevra les familles.

Manière de faire connaissance et de rassurer les uns et les autres : petits et grands...



SANTÉ

L'internat « la Villa de Graves » opérationnel et rempli

Lieu d'accueil pour tous les professionnels de santé en stage ou en remplacement sur le territoire Ouest Aveyronnais, « la Villa de Graves » inaugurée en mars dernier et portée par l'Association de Soignants Ouest Aveyron (ASOA) a pris place dans les locaux de l'ancienne structure d'accueil pour jeunes « le Penalty » au château de Graves.

« Une très bonne chose en terme d'accueil qui peut permettre de créer des passerelles alors que sur notre territoire nous sommes en manque de praticiens », salue le docteur Pascale Combe-Cayla, conseillère municipale déléguée à la santé. La priorité est bien d'offrir une possibilité d'hébergement de qualité aux internes qu'ils soient libéraux ou hospitaliers, aux stagiaires infirmiers, dentistes, kinés, sage-femmes ou pharmaciens, mais aussi, et ce n'est pas négligeable, aux médecins remplaçants... Et par ricochet, ces derniers bénéficiant d'un accueil et d'un environnement de qualité, peuvent avoir envie de se poser à Villefranche et dans sa proche région. Pourquoi, grâce à ce levier, mais aussi avec le travail mené par le Département sur l'accueil des internes, ne pas profiter de l'occasion pour tenter de renverser la vapeur de manière positive, à l'heure où l'Aveyron subit de plein fouet le manque de professionnels médicaux et paramédicaux ?

Dotée de onze chambres avec salle de bains, d'un vaste séjour collectif, d'une salle de travail, d'un salon TV, d'une cuisine équipée, d'une buanderie avec machines à laver et sèche linge, d'un abri vélo et d'un parking, d'un jardin et équipée de wifi, « la Maison de Graves » accueille déjà huit personnes. « Elles sont ravies, appuie Pascale Combe-Cayla, d'abord grâce au confort, mais aussi parce qu'elles ne se sentent pas isolées, en étant regroupées elles peuvent échanger et s'entraider. » Le coût de location d'une chambre à tarif préférentiel est de 300 € par mois, ce que donne la faculté de médecine pour le loyer des internes. « Nous travaillons afin que les stagiaires paramédicaux bénéficient de ces mêmes aides », poursuit l'élue.

Le concept Villefranchois fait école. Il a déjà reçu une visite d'élus de l'Ardèche, accompagnés de professionnels, venus juger sur pièce de l'intérêt que représente « la Villa de Graves » pour les jeunes professionnels. Une résonance similaire se fait jour auprès de responsables d'écoles d'infirmières et d'autres.

CADRE DE VIE

La végétalisation de la ville est l'affaire de tous

Il y a quelques mois, les propositions formulées dans le cadre de l'exercice du budget participatif, révélaient la forte attente des Villefranchois concernant le verdissement de la bastide. Le projet de végétalisation de la placette rue Prestat arrivait en tête des votes citoyens : un signal fort que la commune a su entendre, puisque les élus ont décidé que le projet serait étendu à plusieurs rues, avant d'être envisagé sur l'ensemble de la bastide d'ici la fin du mandat.

Végétaliser qu'est-ce que c'est ? C'est modifier durablement l'aspect des rues et des places : c'est créer un cadre de vie plus « doux » donc plus attractif.

Le principe de verdissement comporte aussi de nombreux autres avantages, comme le développement de la biodiversité urbaine, l'amélioration du confort thermique des bâtiments et la réduction du bruit, la réduction également du ruissellement des eaux. Et surtout, le fait primordial de favoriser le lien social entre habitants. Ceux qui le souhaitent pourront entretenir les végétaux, donc se réapproprier leur rue, leur quartier, et par conséquent être plus vigilants à ce qu'il s'y passe.

À terme, la végétalisation permettra, on l'espère, d'attirer de nouveaux commerçants et habitants. Dans l'idéal, ce projet pourra créer l'évènement, et comme c'est le cas dans la petite commune ariégeoise de Camon, « cité aux 400 rosiers », l'idée est que l'on vienne à Villefranche pour le plaisir de se promener dans les rues en découvrant ces initiatives.

Dans un premier temps, la végétalisation concernera la placette de la rue Prestat, qui sera entièrement rénovée. Les services techniques municipaux travaillent sur un projet autour d'un ancien pressoir et de fosses creusées qui accueilleront des plantes grimpantes et de la vigne comme un clin d'œil au passé viticole de la ville. Une terrasse y sera aussi aménagée dans le cadre de l'ouverture d'un nouveau restaurant, en lieu et place de la crêperie la Mestica.

La végétalisation concernera ensuite la rue Prestat et la rue du Marteau (en expérimentation), avec la participation des citoyens qui le souhaitent. L'entretien sera réalisé par les habitants volontaires (arrosage, taille). Ils devront signer une charte avec un certain nombre de règles à respecter. Dans cette optique, les services municipaux procéderont au retrait de deux ou trois pavés à des endroits bien définis, le long des maisons, et surtout aux entrées de ruelles, là où l'on trouve des « chasseroues » en pierre. Les végétaux plantés en entrée de ruelle auront tendance à s'épanouir sur la rue principale pour chercher de la lumière. Afin de rester dans la logique patrimoniale qui est celle de l'équipe municipale, la commune proposera des choix de variétés qui devront être validés par l'Architecte des Bâtiments de France. Il sera enfin possible de créer un esprit agréable en ajoutant ici ou là des vélos anciens ou d'autres objets de récupération, voire l'installation d'éléments artistiques en lien avec des créateurs.



Les pots « Kobé » installés place des Pénitents noirs.

La placette au début de la rue du Marteau a déjà été aussi végétalisée, avec la plantation d'un arbre en attente d'un habillage végétal de la rambarde. Celle de la rue Serpente fera l'objet d'un traitement spécifique.

Ce projet de végétalisation actuellement en phase d'étude avance à la vitesse grand « V ». Parallèlement, contact a déjà été pris avec les habitants volontaires. Les plantations auront lieu a priori d'ici cet automne.

Par la suite, la végétalisation pourra être étendue rue Saint-Jacques, rue Montlauzeur, puis sur toutes les rues principales de la bastide, à travers un « permis de végétaliser ». Bien sûr, le verdissement sera aussi visible sur les îlots qui font ou qui feront l'objet d'une rénovation dans le cadre de la politique de la ville, le but étant de créer des jardins en cœur de rue.

Vous êtes habitant et souhaitez participer au projet ? Envoyez un e-mail à jm.bugarel@villefranchederouergue.fr. Vous pouvez aussi participer à l'effort de végétalisation sans attendre, en fleurissant vos rebords de fenêtre et vos balcons, que vous soyez en bastide ou à l'extérieur. « La végétalisation doit être l'affaire de tous ! », exprime Jean-Marie Bugarel.

Une autre approche du fleurissement de la ville

« Notre approche du fleurissement de la commune s'inscrit dans le projet global de l'amélioration du cadre de vie », souligne le Maire Jean-Sébastien Orcibal. Exit, pour l'instant les jardinières fleuries et abondamment arrosées par les équipes du service espaces verts. L'orientation va plus (aucune porte n'est fermée pour l'avenir) dans le sens de la plantation de graminées offrant des gammes de couleurs contrastées, comme c'est déjà le cas sur le rond-point Francis Carco (intersection de la place Fontanges). Un choix assumé car ce type de plantes demande beaucoup moins d'entretien et d'arrosage que les variétés classiques de fleurs annuelles. Rues et places de la bastide font et feront l'objet de ces aménagements nouveaux comme on peut le voir déjà place des Pénitents noirs avec l'installation de grands pots « Kobé » couleur corten accueillant des topiaires de conifères. Ainsi place Jean Jaurès et dans la continuité au début du boulevard de Gaulle, mais aussi quai de la Sénéchaussée entre le théâtre et la place Saint-Jean, l'arrachage des haies originelles classiques permet de laisser place à une végétalisation avec différentes variétés de graminées, plantes fleuries ou de roses que le maire veut comme « une signature sur le tour de ville. » L'amphithéâtre du Saint-Jean est sur le même schéma avec là quelque chose de plus floral en lieu et place des haies où s'accumulaient feuilles mortes et autres déchets. Des arbres dans de grands pots « Kobé » ont pris déjà place sur la placette de la rue de la République, et sur celles de la rue du Marteau et de la rue Pomairols. Sans oublier l'orangerie entre les deux ponts, création de l'équipe des espaces verts municipaux.



Des idées de végétalisation impulsées dans la ville.

« Mais, prévient Jean-Sébastien Orcibal, tout ne sera pas végétalisé. » Là où le minéral se suffit à lui-même, places de la fontaine et Notre-Dame par exemple, il restera. Dessinant les perspectives à venir sur le sujet, il évoque aussi après le déménagement de la médiathèque au Pôle Culturel, l'hypothèse de faire grimper une vigne sur la façade de l'ancienne chapelle des Pénitents bleus. Après avoir mené à bien le traitement des berges de la rive droite de l'Aveyron, débutera celui de la rive gauche par la place de la République (entre l'Univers et le Globe) avec une requalification des lieux. Ensuite ce sera au tour du quai du Temple (devant la sous-préfecture).

ENVIRONNEMENT

La commune prend sa part dans la transition écologique

La commune poursuit son effort pour réduire son empreinte carbone en ayant une approche à la fois globale et pragmatique. Dans cette optique, plusieurs actions sont menées de front à la fois sur le court terme et sur le moyen terme avec de nombreuses réflexions en cours.

Sur le court terme la priorité est bien d'agir vite et fort. Villefranche a renforcé son partenariat avec la société coopérative ENERCOA en souscrivant pour 3 000€ de parts sociales supplémentaires afin d'accompagner le financement de l'installation de panneaux solaires sur le toit du gymnase Robert Fabre.

« Dans cet esprit, explique Tristan Delpérié élu délégué aux équipements sportifs, nous invitons à leur tour les Villefranchois à souscrire des parts sociales pour financer ce projet. » De plus des travaux de rénovation énergétique ont été lancés sur cette même structure avec une enveloppe financière de 465 000€. La priorité étant bien de diminuer d'un quart la consommation d'électricité à l'heure où les prix des énergies s'envolent. « D'autre part, poursuit Tristan Delpérié, grâce à une meilleure luminosité et à une température plus adaptée, cela apportera un confort supplémentaire pour les usagers. » Des usagers qui via des rencontres en amont avec les dirigeants des clubs utilisateurs ont déjà été concertés, afin d'anticiper la fermeture des salles le temps des travaux. « Les clubs ont d'ailleurs été très coopératifs et nous les en remercions. Nous, élus siégeant à la commission des sports, mettons un point d'honneur à travailler dans cet esprit de concertation afin d'être le plus efficace possible dans la politique sportive engagée dès le début de notre mandature », insiste l'élu.

De plus, ces travaux sont le fruit d'une collaboration inter services municipaux forte entre les services techniques et des sports, mais aussi avec les élus Jean-Claude Carrié, premier adjoint au maire en charge des travaux notamment, et Stéphanie Bayol, adjointe aux sports.

A moyen terme, c'est bien la réflexion pour agir le plus intelligemment possible, en travaillant avec les partenaires du département, qui prévaudra. Dans cette optique la réflexion pour diminuer durablement la consommation d'autres bâtiments, (Aqualudis a notamment été ciblé) va être poussée. Plusieurs audits ont été menés en partenariat avec le SIEDA. Les élus actuels en charge de l'urbanisme et des sports souhaitent les mettre à profit.

Ces audits, mais aussi d'autres démarches, ont été entrepris avec le SIEDA afin de trouver des leviers énergétiques : solution de production pour l'autoconsommation avec plusieurs



Une centrale photovoltaïque va être installée sur le toit du gymnase Robert Fabre.

bâtiments déjà crantés, réflexion pour valoriser le site de Solozard avec du solaire, qui passera sur ce point aussi par une concertation citoyenne.

La collectivité fait face aux problématiques environnementales en créant une opportunité pour réduire la pollution, tout en diminuant la facture énergétique et en modernisant ces infrastructures grâce aux soutiens de l'État, de la Région et du Département et d'Ouest Aveyron Communauté (OAC).

« Comme cette fameuse image du colibri, nous incitons les Villefranchois à tendre vers l'installation de panneaux solaires, l'utilisation de composteurs, le covoiturage... Ce sont des solutions qui sont souvent doublement payantes pour la planète et pour notre pouvoir d'achat », tranche Tristan Delpérié.

La coopérative ENERCOA accompagne d'ailleurs les particuliers pour les installations productrices d'énergie. L'engouement des citoyens pour ces alternatives est réel comme en atteste l'augmentation de déclarations préalables pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Arrêt sur image

Jardins de la mairie : Plus de pelouse interdite



Depuis la réfection des jardins de la Mairie, il est désormais possible de marcher, de se poser et pour les enfants de jouer sur la pelouse.

Suite au réaménagement des jardins de la mairie, dans l'esprit originel du jardin public qui ceinturait l'ancien tribunal devenu hôtel de ville, on ne verra plus les panneaux « pelouse interdite ». Le choix qui a été fait par l'équipe municipale est bien que cet espace vert ombragé au pied des cèdres remarquables devienne d'un accès libre (en respectant les règles élémentaires de civisme : pas de déjections canines, ni de détritiques jetés au sol) pour toutes et tous. Un lieu pour se poser. À titre d'exemple, une fois passée la surprise de cette liberté nouvelle, un groupe de cyclotouristes de passage dans la ville s'y est posé un moment avant de reprendre sa route... et a apprécié la démarche.

Entre deux ponts :

l'orangerie de l'été

Après « l'arbre de la Paix » réalisation de l'été 2021 du service municipal des espaces verts, depuis cette mi-mai, c'est une orangerie, création de ce même service, qui a pris place entre le pont National et le pont des Consuls. Comme pour ponctuer la promenade longeant l'Aveyron d'éléments végétaux attirant les regards, deux autres pots d'oranger sont implantés au niveau des Bains Douches.

Les uns et les autres resteront en place tout l'été.



Lors de l'installation de l'orangerie par l'équipe municipale.

BUDGET 2022

de Villefranche de Rouergue

La préparation budgétaire 2022 de Villefranche de Rouergue s'est inscrite dans un contexte international et national contraint : suppression de la taxe d'habitation (TH), inflation sur les prix énergétiques et les matières premières, éléments relatifs à la masse salariale exogènes (dégel du point d'indice des fonctionnaires, revalorisation des salaires des catégories C...) et endogènes (renforcement des services municipaux, remplacement temporaire...).

Mais également dans une refonte des pratiques budgétaires internes avec pour objectif d'optimiser le budget communal : refonte de l'architecture comptable sur la base du nouvel organigramme des services, déconcentration de la préparation budgétaire par la mise en place d'un dialogue budgétaire avec les directions et identification de services gestionnaires pour certaines dépenses gérées de manière centralisée, informatique, télécoms, assurances, fournitures administratives ou d'entretien, consolidation du service finance...

La situation financière de la commune au 31 décembre 2021 est saine. Les ratios financiers mesurant sa santé financière démontrent **une capacité d'autofinancement (CAF) dégagée (2M€) qui permet de rembourser la dette communale et de participer au financement des projets d'investissement.**

En ratio par habitant, la Capacité d'Autofinancement (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement annuelles. Ce solde permet de rembourser la dette et financer une partie des investissements communaux) évolue de 197€ en 2020 à 181€ en 2021 (moyenne de la strate démographique en 2020 = 194€ - données DGFIP).

«La situation financière de la commune au 31 décembre 2021 est saine.»

Une capacité de désendettement (elle détermine le niveau d'endettement de la commune et sa capacité à se désendetter en faisant le rapport entre l'encours de dette total et la capacité d'autofinancement) de 5,8 ans en deçà des seuils de prudence (8 ans) et d'alerte (12 ans) qui permet de conserver des marges de manœuvre suffisantes afin d'avoir à nouveau recours à l'emprunt pour financer ses nouveaux investissements. En ratio par habitant, la dette de Villefranche évolue de 1 071€ en 2020 à 990€ en 2021 (moyenne de la strate démographique en 2020 = 846€ - données DGFIP). La commune a constaté une hausse de ses dépenses de fonctionnement entre 2020 et 2021 en réponse à un besoin de renforcement / développement des services communaux. Cette évolution doit cependant être nuancée du fait du caractère conjoncturel de l'exercice 2020 marqué par la crise sanitaire (fermeture des écoles par exemple).

En contrepartie, **la dynamique des recettes de fonctionnement**, portée principalement par une croissance des recettes fiscales, sans hausse des taux d'imposition, a permis de couvrir en partie l'augmentation des charges communales. Néanmoins, ce dynamisme a été atténué, notamment, par l'application de la réforme de la taxe d'habitation qui a réduit les marges de manœuvre du budget communal.

La Taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales a disparu des ressources communales en 2021. Elle est compensée par le transfert du taux de foncier bâti départemental avec un système de neutralisation via un « CoCo » (0,77) se matérialisant par un prélèvement (-1,8M€). La commune ne va conserver que ses bases de TH sur les résidences secondaires (10% des bases de TH). D'autres réformes ont également un impact sur les ressources fiscales de la commune : le plan de relance comprend un volet d'allègement fiscal pour les entreprises industrielles qui a conduit à une réduction de moitié des assiettes de foncier bâti pour ces entreprises (-327K€ de produits fiscaux en 2021).

La Ville poursuit la réalisation d'un projet ambitieux pour la rénovation du patrimoine communal et le développement des services à la population :

Au-delà des investissements récurrents sur son patrimoine, la commune porte principalement les travaux d'aménagement du pôle culturel (en 2021 et sur les exercices à venir).

L'exercice 2021 a également été l'occasion pour la commune de réaliser une phase d'acquisition de bâtiments avec pour objectif de porter des projets de rénovation ou des travaux de destruction d'immeubles insalubres. Ils permettront la redynamisation du centre-ville et la réorganisation d'espaces de vie exceptionnels avec jardins.

Pour 2022, le budget de la commune prévoit la réalisation de projets à hauteur de 7,2M€ dont : 3,7M€ Pôle culturel, 1,2M€ dépenses récurrentes et 415K€ rénovation énergétique du gymnase, 360K€ Maison des Jeunes Citoyens.

La commune projette de financer ces projets par autofinancement et par des financements externes (subventions, cession, emprunt...), tout en maîtrisant le recours à l'emprunt de sorte à ne pas dégrader les ratios financiers de la commune (capacité de désendettement estimée à 6,1 ans en 2022). Toujours dans une recherche d'optimisation et de marges de manœuvre, la commune s'est fixée pour objectifs en 2022 : **de maintenir la charge fiscale des ménages, de poursuivre les opérations d'investissement, de diversifier ses sources de financement** par la recherche de nouvelles subventions, de finaliser le renforcement des équipes de la commune et de stabiliser les coûts de fonctionnement hors masse salariale.

Le budget de la ville porte aussi des services publics suivis sur des budgets annexes spécifiques. Les services de l'eau et de l'assainissement s'équilibrent par les recettes issues du tarif de l'eau et de la redevance assainissement et permettent de financer les travaux sur les réseaux de la commune (1,7M€ prévus en 2022). Le camping municipal devrait retrouver son attractivité en 2022 (post-crise sanitaire) grâce aux investissements portés en 2021 (roulottes) et à un nouveau prestataire.

A noter que l'exercice 2022 est marqué par la création du service des Mobilités financé par le versement transport.

Tous les chiffres des différents budgets sont en ligne sur : villefranche-de-rouergue.fr

En Occitan SVP !



La culture Occitane rayonne dans la bastide

Des fifres et des tambours dans les rues de la cité, des chants d'enfants à l'accent d'oc place Notre-Dame, là où a toujours résonné la langue rocaïlleuse, bal traditionnel, pas de bourrées et de gîgues, et ces mots qui résonnent à l'unisson dans le parler des troubadours. Portée par la commune, grâce à la donation d'une très belle maison de la rue Pomairòls par Renée Sire (une plaque hommage a d'ailleurs été dévoilée en fin de cérémonie), avec la condition de la transformer en un lieu à vocation culturelle, la Maison de l'Occitan a, officiellement, ouvert ses murs le samedi 21 mai. Les travaux, réalisés en grande majorité en interne, ont mobilisé, (et c'est un choix municipal), l'ensemble des corps de métiers du service bâtiment de la commune : maçons, peintres, menuisiers, serruriers, électricien... Encadrés par le responsable du service des bâtiments municipaux, ils ont aménagé des espaces fonctionnels et agréables sur une surface de plus de 200 m², intervenant sur les murs, les sols, plafonds, fenêtres, réseaux électriques, plomberies...

Ces aménagements ont été réalisés dans un esprit de modernité, tout en mettant en valeur des éléments anciens d'intérêt patrimonial. De plus comme l'a rappelé le maire dans son intervention, après l'ouverture de la Maison de l'Occitan, d'autres projets d'accueil d'associations sont envisagés rue Pomairòls dans le cadre du projet municipal global.

À l'heure des discours, que ce soit celui du maire Jean-Sébastien Orcibal, qui donna le ton en langue d'oc avant que le référent Occitan

de la municipalité Jacques Andurand en fasse de même, chacun saluait la démarche, mais aussi l'engagement communal avec la très forte implication des services techniques municipaux qui ont réalisé tout ou presque de ce nouveau phare culturel de la ville, situé en plein cœur de la bastide. Ce lieu accueillera les associations l'Institut d'Estudis Occitans del Vilafrancat, l'Institut Occitan de



l'Aveyron, l'association des parents d'élèves de la section bilingue occitan-français du groupe scolaire Robert Fabre et Adoc 12. Toutes très présentes dans l'organisation de cette journée, avec aussi des prises de paroles de leurs représentants. Comme aussi pour les partenaires financiers : le président d'Ouest Aveyron Communauté Michel Delpech, le conseiller départemental Eric Cantournet, la conseillère départementale Brigitte Mazars, le conseiller régional Pascal Mazet.

La cultura occitana dardalha dins la bastida.

De pifres e de tambors per las carrièras de la ciutat, de cants de dròlles amb l'accent d'oc plaça Nòstra Dòna, aquí ont a totjorn restontit la lenga rocalhosa, balèti tradicion, passes de borreias e de gîgas, e aqueles mots que restontisson a l'unisson dins lo parlar dels trobadors. Portada per la Comuna,

electricians... Bailejats pel responsable del servici dels bastiments municipals, an agençats d'espacis foncionals e agradius sus una superfícia de mai de 200 m², intervenent sus las parets, los sòls, plafons, fenèstras, malhum electric, plombaria...

Aqueles agençaments son estats realizats dins un esperit de modernitat, tot valorant d'elements ancians d'interès patrimonial. De mai, coma a rapelat lo conse dins son intervencion, après la dubertura de l'Ostal de l'Occitan d'autres projèctes d'acuèlh d'associacions son enfaciats carrièra Pomairòls dins l'encastre del projècte municipal global.

A l'ora dels discorses que siá lo del conse Jean-Sébastien Orcibal, qu'a donat lo ton en lenga d'oc abans que lo referent occitan de la municipalitat Jacques Andurand ne faguèsse aiant, cadun saludava l'iniciativa, mas tanben l'engatjament comun amb la fòrta implicacion dels servicis tecnicos municipals qu'an realizada la quasi totalitat d'aquel novèl far cultural minicipal de la vila, situat al còr de la bastida. Aquel lòc aculhirà las associacions, l'Institut d'Estudis Occitans del Vilafrancat, l'Institut Occitan d'Avairon, l'associacion dels parents d'escolans de la seccion bilingüa del grop escolar Robert Fabre e Adoc 12. Totas presentas dins l'organizacion d'aquele jornada, amb tanben d'intervencions de lors representants. Çò meteís pels partenaris financiers : lo president d'Ouest Aveyron Communauté, Michel Delpech, lo conselhier departamental Eric Cantournet, la conselhiera departamentala Brigitte Mazars, lo conselhier regional Pascal Mazet.

de mercé la donacion d'un plan polit ostal de la carrièra Pomairòls per Renée Sire (una lausa omenatge es estada desvelada en fin de cerimonia), amb la condicion de la transformar en un lòc vodat a la cultura, l'Ostal de l'Occitan es estat oficialament dubèrt aqueste dissabte 21 de mai. Las òbras, realizadas per la màger part en intèrne an mobilizat (es una causida municipal) l'ensemble dels mestieirsals del servici bastiment de la Comuna : peirièrs, pintres, menuisiers, sarrahièrs,

TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES

Groupe Majorité

Mieux vivre, jour après jour

Connaissez-vous la méthode des petits pas ? Il s'agit de procéder par étapes pour finalement réaliser quelque chose de grand. C'est cette méthode que les élus villefrancois ont retenue en matière de cadre de vie. D'ailleurs, parlons plutôt de « qualité de vie ».

Régulièrement, de petits changements apparaissent, en ville et dans les hameaux, qui touchent à notre quotidien. Ici, c'est le nettoyage d'une vitrine, là l'effacement d'un tag, l'ajout d'un arbre, le remplacement d'une borne incendie, l'abaissement d'un trottoir, la suppression de mats inutiles, la rénovation de dauphins de pluvial, la réouverture d'un chemin, le réaménagement d'un rond-point, l'ajout d'un passage piéton ou la sécurisation d'un axe.

Au fil des mois, notre ville change. Une évolution évidente lorsqu'on se projette ne serait-ce que deux ans en arrière.

Parfois, ce sont des actes de plus grande ampleur, comme la rénovation du parc de la mairie, le réaménagement des berges (confluence de l'Aveyron et de l'Alzou), l'ouverture d'une voie cyclable ou le lancement du Bastibus, au service d'une grande politique de développement des mobilités douces, pensée eu égard à la topographie particulière de notre commune.

La qualité de vie, c'est aussi l'éradication de la petite délinquance et les rappels qui sont effectués concernant le vivre-ensemble, le respect de l'environnement, les feux ou les horaires de bruit, complétés par la vigilance et la réactivité de la police municipale. C'est aussi la résolution des conflits de voisinage ou l'assistance qui peut être apportée lorsque des problèmes sociaux sont décelés.

Vivre mieux au jour le jour : voilà une ambition qui se fonde sur une démarche réaliste, pragmatique, humble. Le Maire et les conseillers municipaux sont sur le terrain, à l'écoute des Villefrancois et de leurs besoins, l'application PopVox venant faciliter les échanges.

Une qualité de vie qui sert, au final, l'image et l'attractivité de notre ville. À force de volonté, Villefranche-de-Rouergue change. Qu'on se le dise !

Les Vingt-six élus de la liste « Osons pour Villefranche »

Groupe Opposition

Où est passée la ville fleurie ?

Nous avons eu l'occasion dans cette colonne de dire notre inquiétude quant à l'évolution de la ville : des finances qui ne sont plus maîtrisées, un hôpital que – de façon totalement incroyable – le maire de la commune a décidé d'amputer de 153 lits d'EHPAD (sur 353), et un plan « Action Cœur de Ville » mis à l'arrêt par la nouvelle municipalité.

Il s'agit là de grands enjeux stratégiques qui engagent l'avenir de notre ville : les erreurs commises auront malheureusement de lourdes conséquences à long terme.

Un autre sujet ne doit pas être oublié, celui du cadre de vie : il est très important pour les habitants qui en profitent au quotidien comme pour les visiteurs. Grâce aux efforts de tous et notamment des équipes municipales, Villefranche a obtenu depuis plusieurs années le label de « Ville fleurie *** ». C'était une récompense qui rendait fiers tous les Villefrancois et qui était le signe d'efforts réels en faveur du végétal, de la gestion du patrimoine en respectant la biodiversité, les ressources en eau et l'harmonie des paysages. C'était le signe d'un embellissement général, notamment à travers la restauration du patrimoine et des monuments historiques qui sont très nombreux à Villefranche. Des lieux emblématiques de la commune, Collégiale et Place Notre-Dame, Eglises Saint-Jacques et Saint-Joseph, Musée, Chartreuse, etc. ont été rénovés et les ronds-points d'entrée de ville, le tour de ville, le Sentier du patrimoine ou les quais de l'Aveyron en ont aussi largement bénéficié.

Nous constatons aujourd'hui avec de nombreux Villefrancois qui nous alertent, que les fleurs ont pratiquement disparu de la ville au profit du béton ou de hautes herbes. Nous regrettons vivement cette évolution, alors que le service des espaces verts a été décimé et que la promesse de réduction des incivilités et de la saleté est loin d'être tenue : nous demandons le retour d'une ambition pour l'agrement de notre cadre de vie.

« Villefranche 2020-2026 » : Laurent Tranier, Françoise Mandrou-Taoubi, Georges Do Rozario, Véronique Roux, Anice Sassi, Stéphanie Chapelet-Letourneux, Guy Brugier
Email : villefranche20202026@gmail.com
Facebook : Villefranche2021

RENCONTRE avec ARNAUD GONZALEZ

« Nous sommes une équipe de compétences poste par poste »

Adjoint au maire en charge de l'animation, Arnaud Gonzalez n'est pas homme à s'engager à moitié. Au four et au moulin au sein de l'équipe municipale, comme dans sa vie professionnelle au micro et à la programmation musicale de Totem, il entend apporter sa pierre au renouveau de Villefranche, sa ville de cœur et de naissance.

Le temps, il le regarde défilier au rythme qui est le sien. À fond et sans demi-mesure. Enfant de la cité, aux racines ancrées dans ce Rouergue aussi sage que turbulent, Arnaud Gonzalez n'a rien de l'enfant terrible. Même s'il donne l'impression d'être branché sur 100 000 volts, il entend bien ne rien laisser au hasard dans la mission municipale que lui a confiée le maire Jean-Sébastien Orcibal. Son rôle au poste d'adjoint au maire en charge de l'animation, il ne le conçoit que sur fond de notion d'équipe. « Nous devons tous être unis, élus comme agents et habitants, pour faire en sorte que Villefranche avance », tranche du haut de ses quarante-deux ans, ce jeune papa d'un petit Gabin mordant dans sa vie avec bonheur.

Il est comme ça Arnaud quand il lance : « J'ai la musique dans le sang ». Lui qui depuis son plus jeune âge baigne dans les notes et les gammes autour d'un père guitariste, d'un oncle batteur, de tantes jonglant entre danse et chant. Un sourire ému réveillant bien des souvenirs, s'accroche à son visage et à celui d'Armelle, sa compagne, lorsque Gabin taquine les lamelles d'un xylophone de bébé. L'animation, avec le micro pour talisman, rejailit dans ce prolongement lorsqu'il donne de la voix et fait vibrer les ondes. Tout en multipliant rencontres et contacts depuis plus de vingt ans qu'il navigue sur les ondes de Totem. Son carnet d'adresses, abondamment garni de numéros de portables d'artistes, de managers, de producteurs, il l'ouvre avec un immense bonheur afin de faire que sa ville gagne en notoriété et grappille des lignes d'attractivité. C'est ainsi qu'en avril dernier Bénabar a déchaîné la scène du théâtre, et c'est comme cela que Christophe Maé débarquera à la Madeleine le 21 juillet prochain. Ouvert à tous les styles, le fan de Goldman qu'il est ne ferme aucune porte - il a eu la chance de rencontrer le chanteur pour une de ses premières interviews pour Totem en 2002 et évoque « un homme humain et sympa ». Il embraye tout de go sur l'importance qu'il y a à tout écouter ou presque : « nous devons évoluer avec notre temps et ne pas rester figé. » C'est en tout cas ce à quoi ce « grand curieux » (comme il se définit) s'attache à être dans sa vie de tous les jours, comme dans sa mission municipale.

« un élu doit être dans l'opérationnel »

Il sait que l'équipe qui œuvre aux côtés de Jean-Sébastien Orcibal s'inscrit dans cette philosophie. « Je le dis et je le redis, comme nous l'avons défendu durant la campagne électorale de 2020 : nous sommes une équipe de compétences poste par poste », tranche Arnaud. Action et réflexion doivent aller de pair dans cet esprit collectif. « Nous devons réfléchir, évoluer, faire des choses qui intéressent un maximum de nos concitoyens », poursuit-il. En matière d'animation, il ne s'est pas perdu en conjectures. Dès le premier hiver du mandat, quelques mois après la mise en place du nouveau conseil municipal, il lançait le concept de marché de Noël place Notre-Dame autour d'un carrousel qui a fait mouche chez les petits comme chez les grands. « Dans chacune de nos actions nous devons avoir une locomotive qui drainera du monde, mon rôle étant de prendre le bon wagon pour proposer



Arnaud Gonzalez avec Christophe Maé avant les retrouvailles le 21 juillet.

des choses à la fois dynamiques et populaires. » Un challenge de tous les instants pour ce couteau Suisse de l'animation qui insiste sur le fait qu'« un élu doit avoir un esprit de manager et être dans l'opérationnel ; même s'il est nécessaire et fondamental de discuter, il est impératif de savoir trancher, car nous sommes décisionnaires. »

Avant de franchir le pas de l'engagement électif, Arnaud a mouillé la chemise dans biens des associations dans le but de toujours voir avancer les pions sur l'échiquier de la ville. Sans plan de carrière aucun. « Dans le domaine qui est le mien, je sais vers quoi nous devons aller, en sentant si les choses peuvent fonctionner ou non », poursuit celui qui dès le mois de mai 2020 et la prise de fonction de la municipalité n'a pas pris le temps d'un round d'observation. Il a ainsi immédiatement propulsé une fête de la musique sur le fil du rasoir pandémique et dépoussiéré les marchés de producteurs, juste au sortir du premier confinement Covid, en impulsant, par exemple une dynamique musicale ouverte à toutes les oreilles. Avec à ses côtés une équipe hyper motivée, il sent qu'il peut bouger les montagnes de l'incompréhension en agissant pour Villefranche-de-Rouergue.

En anticipant, Arnaud Gonzalez trace un sillon où le collectif prévaut. Il défriche des terres en jachère pour que ce bout de territoire du Rouergue réoccupe une place qu'il n'aurait jamais dû délaissier. C'est dans tous les cas sa mission et il entend la mener à bien en jouant à saute-moutons avec les croche-pieds et autres pièges. Curieux de tout, cet humaniste plaçant l'humain au premier plan de l'action municipale ne baisse jamais la garde. La pugnacité rebondit chez lui comme une seconde nature. Micro en main... ou pas.